



- Monsieur le Bourgmestre demande de respecter quelques instants de silence en la mémoire de Monsieur Etienne MARLOT, juge de paix, récemment décédé.
1. Le P.V du 23/02/2010 est approuvé à l'unanimité.
 2. Il est fait état :
 - du courrier du SPW du 31/12/2009 ⇒ constat par le Collège provincial que les chiffres clés budgétaires 2009 sont révélateurs d'une situation financière sous contrôle.
 - qu'il y a encore quelques places libres pour le voyage du 3^e âge aux floralies Gantoises du 20/04/2010.
 - de l'obligation de rentrer les candidatures pour le mérite sportif 2010 pour le 30/04/2010.
 - que le site internet de la police zonale vaut la peine d'être visionné.
 3. Unanimité pour ratifier les arrêtés de police pris par Monsieur le Bourgmestre pour la période du 14/01/2010 au 18/03/2010.
 4. Unanimité pour redéfinir avec effet au 01/05/2010, le montant des redevances pour les prestations fournies par le service d'incendie qui peuvent être facturées en application de l'AR du 25/04/2007 ainsi que celles du service d'aide médicale urgente.
 5. Unanimité pour adaptation du statut pécuniaire quant à l'échelle de traitement du Secrétaire communal et du Receveur Communal à dater du 01/07/2009.
 6. Unanimité sur approbation avenant à l'article 6 de la convention-cadre arrêtée avec le Centre Culturel → fixation durée travail avec repos compensatoires, horaires de travail, majorations pour prestations exceptionnelles, jours de repos et modalités de prise des vacances annuelles.

7. Régie Communale Autonome
Approbation par 16 voix pour et 7 abstentions :
 - du budget 2010 avec dotation communale de 292.352,10€
 - du plan d'entreprise 2010.

8. CPAS
Approbation par 16 voix pour et 7 contre :
 - D'un 3^{ème} douzième provisionnel
 - Du budget 2010 avec dotation communale de 2.000.000€

9. Il a été pris acte du rapport établi en vertu de l'article 1122-23 de la loi communale sur l'activité de l'Administration Communale au cours de l'année 2009.

10. Le budget communal 2010 est approuvé par 16 voix pour et 7 abstentions :
 - Budget ordinaire ⇔ excédent global = 1.688.764,84€ dont 237.566,17€ pour l'exercice propre
 - Budget extraordinaire ⇔ excédent global = 3.902.304,93€ MAIS déficit de 500.750€ pour l'exercice propre.

- 11.12.13. Unanimité pour :
 - Approuver la convention avec l'ASBL « EPATT-Les Galipettes » (structure d'accueil extrascolaire) ⇔ subvention communale 11.500€
 - Octroi d'un subside de 800€ à chaque mouvement de jeunesse reconnu.
 - Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'ASBL « Jeunes Leuzois Actifs » pour l'organisation du 20^{ème} anniversaire de « Leuze-en-Folie »
 - Octroi de subsides aux comités de jumelage (3.150€ Leuze/Loudun, 3.000€ Leuze/Ouagadougou, 650€ Chapelle-à-Wattines/Sainte-Opportune-La-Mare, 650€ Tourpes / Saint-André & Appelles)

14. Unanimité pour l'octroi de subventions indirectes et directes au profit des clubs sportifs, mouvements de jeunesse, Comités, ASBL...
 - Subvention indirecte = mise à disposition local, matériel, personnel
 - Subvention directe = octroi d'un subside ou d'une dotation

15. Unanimité pour approuver le nouveau règlement d'ordre intérieur pour les plaines communales.

16. Approbation à l'unanimité, pour le Plan de Cohésion Sociale :
 - Des rapports d'activité et financier pour l'année 2009
 - De la modification du projet en son axe 1 – Action 15 (en remplaçant la création d'une halte garderie par la création d'un espace de sensibilisation aux nouvelles technologies)

- 17.18. Unanimité pour approuver :
 - Acquisition de matériel et matériaux pour la mise en ordre signalisation routière pour 2010 ⇔ adjudication publique – estimation = 82.459,35€ hors TVA ;
 - Avenant n°4 à la convention auteur de projet du 06/05/1999 pour prorogation mission Ideta dans le cadre des travaux d'aménagement des abords des anciennes usines Ernaelsteen.

19. Approbation par 16 voix et 7 abstentions de l'avis relatif à la surveillance des travaux de réhabilitation à réaliser au Site Motte ➤ mise en concordance avec le cahier spécial des charges à la demande de la Région Wallonne.

20-24. Approbation à l'unanimité :

- De l'amélioration de la voirie dans le cadre du dossier en permis de lotir introduit par Monsieur George, géomètre-expert immobilier pour le compte de la NV DELMULLE de WORTEGEM-PETEGEM pour les parcelles situées à Thieulain, rue de la Tourette, section B numéros 353L et 353 t
- Du plan triennal 2010-2012 au montant global de 1.239.318,83€ TVAC dont 403.631,63€ TVAC à charge de la Ville.
- Du décompte final présenté au montant de 418.191,25€ hors TVA relatif aux travaux de rénovation des façades des anciennes usines Ernaelsteen – Phasing Out n°3 de l'Objectif 1.
- De l'avenant n°1 au montant de 7.021€ hors TVA dans le cadre des travaux d'une construction d'une salle de gym à l'Ecole Communale de Tourpes.
 - De la décision de principe de s'engager dans une démarche de coopération internationale communale avec la commune de Ouagadougou et plus particulièrement avec la mairie d'arrondissement de Baskuy afin de contribuer au renforcement des institutions locales du Sud et à leur développement.

25. Communication aux membres de l'Assemblée du listing des mouvements dans le personnel communal depuis la dernière séance.

26. Enseignement – Ratification à l'unanimité :

- De l'octroi à Madame SOUDANT Emilie, institutrice primaire, d'un congé pour prestations réduites en cas de maladie du 03/03 au 01/04/2010.
- De l'octroi à Madame BONNET, institutrice primaire, d'un congé pour prestations réduites en cas de maladie du 22/02 au 23/03/2010.
- De la désignation de Mademoiselle BOURGAIN Astrid, institutrice primaire, temps plein dans un emploi non vacant en remplacement de Madame HAYEZ Linda du 01/03 au 05/03/2010 et en remplacement de Madame DETOLLENAERE du 09 au 19/03/2010.
- De la désignation de Monsieur NEUKERMANS, instituteur primaire, en qualité de directeur à titre temporaire dans un emploi non vacant en remplacement de MADAME DUBART Corinne, en congé de maladie du 22/02 au 05/03/2010.
- De la désignation de Mademoiselle GERARD Fanny, institutrice primaire, temps plein dans un emploi non vacant en remplacement de Monsieur NEUKERMANS ⇔ 23/02 au 05/03/2010.
- De la désignation de Madame DETHY Fabienne, institutrice primaire à ½ temps dans un emploi non vacant en remplacement de Madame MOULIN, en congé de maladie du 12/03 au 25/03/2010.
- De la nomination définitive de Mademoiselle COLYNS Kathy en qualité d'institutrice primaire temps plein avec effet au 01/02/2010.
- De la mise en disponibilité pour cause de maladie de Madame ROMAN Nathalie à partir du 18/01/2010.
- De la désignation de Mademoiselle GROSSE Stéphanie, institutrice maternelle, à temps plein dans un emploi non vacant en remplacement de Madame VANDOMMELEN, en congé de maladie du 11 au 12/03/2010 et en remplacement de Madame MAES, en congé de maladie du 15 au 18/03/2010.
- De la désignation de Madame Ana Isabel SUBIRES POSTIGO, institutrice maternelle, temps plein dans un emploi non vacant en remplacement de Madame MONNIER, en congé de maladie du 15 au 19/03/2010.

27. Unanimité pour approuver, au sein du Service Régional d'Incendie, la prolongation de stage de Messieurs Geoffrey CAMBIER, Cédric BOULANGER, Hughes HALLUIN, Damien HUQUE et Nicolas LUFIN ⇨ 6 mois à partir du 01/04/2010 • formation à terminer au niveau de l'Ecole du feu.
